

MADE IN

MANAGEMENT
ART & DESIGN
INTERNATIONAL

SAÏNTE-MARIE LYON

Bourse Erasmus+ Stage

ELIGIBILITÉ
MONTANTS
CANDIDATURE
SÉLECTION
TEST OLS
CALENDRIER
ASSURANCES
LIENS UTILES



Erasmus+
INTERNATIONAL

BOURSE ERASMUS+ STAGE | Eligibilité

1. Principes

Tout étudiant inscrit en BTS, qui souhaite effectuer son stage dans une entreprise ou une organisation d'un pays éligible au programme Erasmus+ peut se porter candidat pour obtenir une bourse de financement **total** ou **partiel** de ses frais de séjour et transport.

2. Destinations

Le programme Erasmus+ est ouvert aux Etats suivants :

Ancienne République Yougoslave de Macédoine, Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, **Royaume-Uni***, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Turquie.

**Le Royaume-Uni devient une destination inéligible pour toute mobilité Erasmus+ à compter du jour de sa sortie de l'UE sans accord.*

Pour plus d'information : <https://www.erasmusplus.fr/penelope/brexit.php>

3. Organisations non éligibles

- > Institutions européennes et autres organisme de l'UE (e.g. Banque Centrale Européenne, le Parlement européen) y compris les agences spécialisées.
- > Organisations chargées de la gestion des programmes européens (e.g. les Agences Erasmus nationales)

4. Durée

Le stage envisagé doit avoir une durée minimum **de 2 mois consécutifs (soit 9 semaines)**.

NB: Un stage peut être interrompu lorsque l'entreprise ferme pour congés annuels. La bourse est alors maintenue pendant ce congé obligatoire mais la période d'arrêt des activités ne peut être prise en compte pour atteindre la durée minimum de 2 mois.



5. Fréquence

Un étudiant peut candidater plusieurs fois pour des mobilités Erasmus pendant un cycle d'études (BTS, DUT, Licence, Master, Doctorat). La durée maximum est de 12 mois par cycle d'études.

BOURSE ERASMUS+ STAGE | Montants

Montants de la bourse selon le pays choisi

> Le montant de la bourse dépend du pays de destination. Les taux mensuels fixés pour 2019/2020 sont les suivants :

Groupe 1

Pays participant au Programme avec **un coût de vie élevé** :

Danemark, Finlande, Irlande, Islande, Liechtenstein, Luxembourg, Norvège, Suède, **Royaume-Uni*** (Brexit).

Montant de la bourse | **420 EUR / mois**

Groupe 2

Pays participant au Programme avec **un coût de vie moyen** :

Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, France, Grèce, Italie, Malte, Pays-Bas, Portugal.

Montant de la bourse | **370 EUR / mois**

Groupe 3

Pays participant au Programme avec **un coût de vie bas** :

Ancienne République Yougoslave de Macédoine, Bulgarie, Croatie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Turquie, Serbie.

Montant de la bourse | **320 EUR / mois**

> La bourse Erasmus+ est cumulable avec d'autres bourses (e.g. Bourse Explora de la région AURA) et/ou votre gratification de stage.

> La bourse Erasmus+ devra être remboursée si l'étudiant ne satisfait pas aux termes du contrat Erasmus, sauf en cas de force majeure (e.g. attentat, hospitalisation). Les détails sont précisés dans le contrat de mobilité.

Les demandes de bourse seront satisfaites dans la limite des financements disponibles au niveau de l'établissement. En cas de demande supérieures aux financements disponibles pour l'année en cours, les dossiers des candidats ayant une obligation de stage seront traités en priorité.

BOURSE ERASMUS+ STAGE | Candidature

1. Dossier de candidature

Pour constituer votre dossier, vous devez télécharger sur Moodle <http://moodle.made-in-sml.fr> la fiche de candidature dans la rubrique :

STAGES > Bourse Erasmus Stages 2019/20

Le dossier de candidature comprend :



**Mardi
31 mars
17h00**

- 1. Fiche de candidature** complétée et signée
- 2. Convention de stage** datée et signée par toutes les parties requises (l'étudiant, l'entreprise et MADE iN SML). À défaut, un email d'acceptation de l'entreprise à l'étranger comportant les dates du stage, le thème du stage, l'indemnité et/ou les avantages en nature pourra être accepté.
- 3. Lettre de motivation** comportant :
L'exposé des motifs pour lesquels vous souhaitez effectuer un stage à l'étranger, votre projet personnel mis en perspective avec vos études et la description de l'entreprise d'accueil, l'objectif et le programme du stage envisagé
- 4. CV** - Il détaille votre cursus scolaire et fait apparaître les activités extérieures à l'établissement.

**Tout dossier incomplet ne sera pas étudié.*

2. Date limite de dépôt des dossiers sur Moodle : Mardi 31 mars 2020 / 17h00

Réponse sous 8 jours à réception des dossiers (Cf. Comité de sélection)

BOURSE ERASMUS+ STAGE | Sélection

1. Les critères de sélection

- > Performance académiques, savoir-être et assiduité
- > Motivation et la cohérence avec le projet professionnel
- > Niveau linguistique
- > Séjours à l'étranger antérieurs
- > Critères financiers

Les bourses seront prioritairement attribuées aux étudiants ne bénéficiant pas de gratification de stage par l'entreprise.

2. Le Comité de sélection

Les candidatures sont présentées au Comité de sélection, composé de la Directrice de l'établissement, du Responsable de formation, de l'Enseignant-référent et de la Responsable des stages.

Les candidats seront informés du résultat de sélection par email et les résultats seront disponibles sur Moodle.

BOURSE ERASMUS+ STAGE | Tests OLS

Online Linguistic Support (OLS) est un soutien linguistique en ligne qui favorise l'apprentissage des langues pour les participants au programme Erasmus+. OLS évalue vos compétences dans la langue étrangère que vous utiliserez durant votre mission de stage.

Si vous obtenez un résultat **inférieur à B2**, une licence de cours vous sera automatiquement attribuée pour suivre gratuitement des cours en ligne qu'il vous est recommandé de suivre pendant votre mobilité. Si votre niveau est supérieur à C2, vous êtes alors dispensé de faire le 2nd test.

Les tests sont au nombre de 2 :

- > Test n°1 **avant** le départ en stage
- > Test n°2 **après** le départ en stage

Remarque : le résultat de ce test en ligne ne constitue pas un critère de sélection

BOURSE ERASMUS+ STAGE | Calendrier 2019/20

DATE	DÉMARCHES
mars	Réunion d'information #2 et appel à manifestation : évaluation du nombre d'étudiants qui souhaitent participer au programme Erasmus+ Stage et qui ont une convention de stage signée.
Mardi 31 mars	Dépôt des candidatures sur Moodle avant 17h00 <ul style="list-style-type: none"> - Fiche de candidature - Convention de stage signée - Lettre de motivation et CV
08 avril	Publication de la liste des participants sur Moodle
Lundi 13 avril	Les étudiants sélectionnés reçoivent par mail : <ul style="list-style-type: none"> - Une invitation (@erasmusplusols.eu) pour passer le test n°1 de langue OLS - Le Kit de mobilité de stage (doc Word 25 pages) : Contrat de mobilité / Contrat pédagogique / Charte de l'étudiant Erasmus. L'étudiant prend connaissance de ses droits et obligations avant, pendant et après sa mobilité de stage.
Vendredi 17 avril	Dépôt du kit de mobilité : Contrat de mobilité + Contrat pédagogique signés par l'étudiant et accompagnés des documents suivants obligatoires : <ul style="list-style-type: none"> - Assurance responsabilité civile Europe - Copie de la carte Européenne d'assurance maladie - Assurance rapatriement et assistance
avril - mai	Test n°1 de langue OLS au plus tard le 04 mai.
07 mai	Réunion d'information avant la mobilité de stage Rappel des obligations : <ul style="list-style-type: none"> - Envoi de l'attestation d'arrivée + attestation de stage - Tests (1 et 2) linguistiques OLS et cours en ligne - Rapport du participant à la fin de la mobilité de stage
11 mai	Départ des participants en stage
mai	L'étudiant envoie son attestation d'arrivée signée dès la <u>1ère semaine de stage</u> . Sans ce document, aucun paiement ne pourra être effectué.
Début juin	1er versement de la bourse (75%) Dès réception de l'attestation d'arrivée signée par l'entreprise.
Début sept.	2ème versement de la bourse (25%) Dès réception des éléments suivants : a) l'Attestation de stage à la fin de la mobilité, b) du Test n°2 de langue OLS et c) de la soumission en ligne du Rapport du participant.

BOURSE ERASMUS+ STAGE | Assurances obligatoires

1. Assurance maladie

- > Demander auprès de votre organisme d'assurance maladie avant votre départ en stage, la Carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM)
- > Fournir une copie de votre CEAM lors de la signature de la convention de stage et du contrat de mobilité

2. Assurance Responsabilité Civile à l'étranger

- > Fournir une attestation d'assurance responsabilité civile lors de la signature de la convention de stage et du contrat de mobilité.

L'attestation doit mentionner le nom de l'étudiant, le lieu (pays) et la durée du stage.

Une assurance responsabilité civile couvre les dommages causés par le participant pendant son séjour en stage (qu'il soit présent ou non sur le lieu de travail).

3. Assurance rapatriement et assistance

- > Fournir une attestation de rapatriement lors de la signature de la convention de stage et du contrat de mobilité.

L'assurance rapatriement, couvre la prise en charge des frais médicaux à l'étranger, les frais d'hospitalisation, le rapatriement en cas d'accident/maladie/décès, le remboursement en cas de perte/vol des bagages.

La responsabilité civile à l'étranger est parfois incluse dans le contrat !

4. Assurance accident du travail

- > Fournir une attestation d'assurance accident du travail lors de la signature de la convention de stage et du contrat de mobilité, lorsque la gratification de stage est supérieure au taux minimal légal (3,75 €/ heure).

5. Assurance individuelle accident (optionnel)

- > L'étudiant peut fournir une attestation individuelle accident lors de la signature de la convention de stage et du contrat de mobilité.

Une assurance individuelle accident couvre les dommages causés au participant pendant son séjour en stage (qu'il soit présent ou non sur le lieu de travail).

BOURSE ERASMUS+ STAGE | Liens utiles

Sécurité / santé à l'étranger

> France diplomatie - Conseils aux voyageurs

Le service Conseils aux voyages donne des informations sur la situation sécuritaire à l'étranger par pays/destinations

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs>

> France diplomatie - Ariane

Enregistrez votre voyage sur le service Ariane du ministère des Affaires étrangères.

<https://pastel.diplomatie.gouv.fr/fildariane/dyn/public/login.html>

> Ameli.fr - protection sociale à l'étranger

Demandez la carte européenne d'assurance maladie (CEAM)

<https://www.ameli.fr/rhone/assure/droits-demarches/europe-international/protection-sociale-etranger/etudes-etranger>

Stages à l'étranger

> Trouver un stage avec la plateforme d'échange Erasmus intern

<https://erasmusintern.org/>

> Trouver un stage avec le portail européen sur la mobilité de l'emploi

<https://ec.europa.eu/eures/public/fr/opportunities>

Bourses de mobilité

> Programme Erasmus+

<https://www.generation-erasmus.fr/sejour-bourse-erasmus-etudiant/>

CONTACT

Caroline DURAND-MARTIN

caroline.durand@sainte-marie-lyon.fr

Bureau des Stages

Site Les Carmes -1^{er} étage

Permanence les jeudis 13h15/15h30

ou sur RDV.

Fermé les mercredis après-midi

Soyez vigilants quant à la réception et l'envoi des documents demandés.

Consultez votre boîte mail étudiante (prénom.nom@made-in-sml.fr) régulièrement et vérifiez toujours vos spams.



Erasmus+

SAINTE-MARIE LYON



une maison | **SAINT-PAUL, LA SOLITUDE**
quatre sites | **LA VERPILLIÈRE, MADE'IN**